

*Initiatives parlementaires*

Ceux qui connaissent les programmes d'Emploi et Immigration Canada savent que ces programmes sont justement destinés à stimuler la participation et l'initiative au niveau local. La Planification de l'emploi mise en place il y a quatre ans représente une rupture fondamentale avec la façon décousue dont les libéraux essayaient de répondre aux besoins locaux à partir d'Ottawa.

Le budget de la Planification de l'emploi pour 1989-1990 s'élève à 1,77 milliard de dollars. Il finance diverses activités destinées à augmenter la compétence de plusieurs centaines de milliers de Canadiens par année et à les aider à se trouver un emploi.

## • (1720)

La nouvelle Stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre que le gouvernement a adoptée pour répondre à l'évolution de la demande en matière de compétences et à l'augmentation de la concurrence extérieure repose sur les mêmes fondements que la Planification de l'emploi.

L'adoption du projet de loi actuel par le Parlement débloquerait 800 millions de dollars de plus pour assurer la formation des travailleurs et pour prendre des mesures dynamiques susceptibles de favoriser la mobilité et l'esprit d'entreprise.

Nous avons largement confié la gestion de nos programmes aux gens des localités. En confiant la prise des décisions et le contrôle du budget à des personnes en contact avec les besoins et qui sont les plus touchées par eux, la Planification de l'emploi s'est assurée que les programmes seraient gérés de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.

Le gouvernement a adopté un système réaliste et pratique, basé sur des programmes suffisamment souples pour s'adapter aux besoins locaux. Que ce soit après la fermeture d'une usine importante, pour améliorer rapidement les compétences des employés ou en réponse à l'évolution constante des marchés qui entraîne la disparition de certains produits, la Planification de l'emploi fournit un cadre où les membres de la communauté peuvent exercer leur talent, leur initiative et leur imagination pour s'attaquer aux défis de l'heure.

Le principe, c'est la planification locale, par des gens de l'endroit travaillant en collaboration, et l'élément de coordination a été la participation de conseils consultatifs locaux. Ces conseils comptent des représentants de l'industrie, des syndicats, des gouvernements, de l'enseignement et des groupes spéciaux intéressés. Ces conseils connaissent bien le marché local de la main-d'œuvre et sont en mesure de fournir des avis permettant de synchroniser les priorités locales et les programmes gouver-

nementaux ayant fait leurs preuves, qui sont disponibles pour aider les petites communautés.

Un programme qui se prête à la prise de décision au niveau local est celui du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie, bien connu par le fait qu'il peut réunir employeurs et employés pour résoudre des problèmes comme les compétences périmées, le besoin de nouvelles techniques, la planification des ressources humaines et les mises à pied éventuelles. Le Service signe environ 500 nouvelles ententes par année. Rien que l'an dernier, plus de 300 000 Canadiens ont bénéficié de ce service.

Lorsqu'une entente est signée, un comité local constitué à parts égales de représentants des employés et des employeurs, s'engage à résoudre les problèmes que l'on a mis en évidence. Le Service paie la moitié du coût du comité et fournit des conseils techniques, des renseignements sur les programmes gouvernementaux, de la planification à long terme et, si nécessaire, il étudie les autres possibilités d'emploi pour les travailleurs menacés.

Cette méthode a eu tellement de succès qu'elle a été copiée par plusieurs pays. La Stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre annoncée par la ministre en avril dernier propose de doubler le budget de ce programme en le portant à 30 millions de dollars.

Je voudrais aussi donner aux députés une courte description de certains des éléments de la Planification de l'emploi dont peuvent se prévaloir les entreprises régionales et l'industrie en général.

Le programme Développement des collectivités est une autre initiative qui a du succès dans toutes les régions. Ce programme de 134 millions de dollars rend service à l'heure actuelle à quelque 200 collectivités rurales un peu partout au Canada. Il permet aux gens de trouver des solutions originales au chômage et aux difficultés financières qui affligent souvent les petites localités éloignées et les localités à industrie unique. Ce programme est souple et peut bénéficier de l'apport des habitants de la région visée, qui en connaissent bien les besoins.

Le programme Développement des collectivités comprend quatre volets. Nous avons tout d'abord les centres d'aide aux entreprises, qui assurent aux petites entreprises des services consultatifs et techniques gérés par des gens de l'endroit, et leur fournissent des prêts pour leur expansion jusqu'à concurrence de 75 000 \$.

Dans le cas des particuliers, le Programme d'aide aux travailleurs indépendants assure pendant un an aux personnes sans emploi la somme de 180 \$ par semaine, pour les aider à faire démarrer leur propre entreprise.